

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau  
**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 11 (1901)  
  
**Artikel:** Contribution à la numismatique des ducs de Savoie : monnaies inédites, rarissimes ou mal attribuées. Deuxième partie  
**Autor:** Ladé, A.  
**Kapitel:** Philippe II : 1496-1497  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-172280>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

maître de monnaie, car, déjà sous le règne précédent, l'habitude s'était introduite de faire consister ces marques d'abord en une lettre, initiale de l'atelier : B, C, G ou T, puis en deux lettres dont l'une est l'initiale de l'atelier, l'autre celle du maître : PC, GG ou CT.

Quant au lieu de frappe, il est probable que ce quart a été fabriqué à Turin, car nous verrons tout à l'heure que le FERT libre dans le champ, c'est-à-dire sans la paire de doubles traits parallèles, appartient à cet hôtel des monnaies, mais rien n'est moins sûr : tout ce qui se rapporte au monnayage de ce duc est extrêmement obscur. Quoiqu'il ait beaucoup frappé, les pièces qui portent son nom sont très rares ; il y en a d'encore plus rares qui portent son nom sur une face et sur l'autre le nom et le buste de son père et prédécesseur Charles I, mais Promis conjecture avec raison que pour le plus grand nombre de ses monnaies on s'est servi des anciens coins de Charles I.

## PHILIPPE II

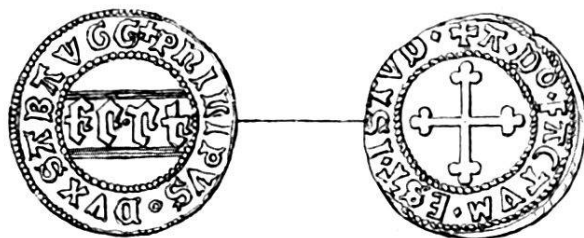
1496-1497

N° 169. FE·RT en caractères gothiques minuscules entre deux paires de traits parallèles.

✠ PHILIPVS • DVX SABAV GG

R. Croix de Saint-Maurice.

✠ A • DO • FACTVM • EST • ISTVD



Billon. Très bonne conservation. Poids : 1,25. Ma collection.

N<sup>o</sup> 170. FE·RT comme ci-dessus.

✠ PHILIPVS • DVX SABAVD. . (deux lettres illisibles).

℞. Croix de Saint-Maurice.

✠ A • DO • FACTVM • EST • ISTVD

Billon. Bonne conservation. Poids : 0,95. Ma collection.

N<sup>o</sup> 171. FE·RT comme ci-dessus.

✠ PHILIPVS • DVX • SABAVB (*sic!*, il ne manque rien.)

℞. Croix de Saint-Maurice.

✠ A • DO • FACTVM • EST • ISTVD

Billon. Bonne conservation. Poids : 1,15-16. Ancienne collection Feuerlein, maintenant dispersée.

Ces trois pièces sont des quarts. Le premier a la marque GG que nous avons déjà trouvée sur des monnaies de Charles I; ces deux lettres signifient, selon l'opinion commune, Genève, Gatti, ou, plus probablement Gatti, Genève; le second a une marque qui n'est pas lisible; le troisième n'a pas de marque.

Tous trois appartiennent à un type nouveau pour ce règne. Celui que D. Promis a fait connaître<sup>1</sup> comporte à l'avers les mêmes légendes, mais sans doubles traits au dessus et au dessous de FERT, et au revers la même croix, mais avec le titre MARCHIO IN ITALIA au lieu de la devise pieuse de nos pièces. Il ne faudrait pas croire que l'un de ces types est antérieur à l'autre, car l'un et l'autre se trouvent déjà sous Charles I et se retrouvent sous les successeurs de Philippe II; mais l'un, celui où FERT est libre dans le champ, appartient à Turin, l'autre, celui où FERT est enfermé entre quatre traits, était en usage dans les ateliers au nord des Alpes; il en avait déjà été ainsi du temps de Charles I et il en sera de même par la suite. Pour Philippe II, le seul quart sur lequel le lieu de frappe soit indiqué est de Cornavin et appartient au

<sup>1</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 157, pl. XII, fig. 6.

premier type, ce qui permet de supposer que celui qui était connu depuis Promis a été émis à Turin.

N<sup>o</sup> 172. P majuscule, à peine gothique.

✠ HILIPVS • DVX

℞. Écu espagnol surmonté d'un anneau.

✠ SABAVDIE

Billon. Bonne conservation. Poids : 0,76. Collection de M. Giacinto Cerrato, à Turin. Celui-ci avait eu la grande obligeance de me confier cette pièce, ainsi que d'autres, en 1894, sauf erreur, en vue de ce travail ; il m'avait même autorisé à la faire dessiner, ce qui avait eu lieu ; malheureusement le dessin s'est égaré. Pour le remplacer en une certaine mesure, je dois renvoyer le lecteur pour la disposition générale de la pièce et la forme du P, à la fig. 11, pl. XIV, de Promis, Philibert II, qui cependant n'a pas d'annelet au dessus de l'écu.

C'est un fort, d'un type inédit pour ce règne, d'une disposition inverse de celui qui a été publié par Promis, pl. XII, fig. 7 ; celui-ci a l'écu de Savoie à l'avant et le P majuscule, entouré de quatre annelets, au revers ; de plus, le nom du souverain est en entier dans la légende, et il porte au revers la devise A • DO • FACTVM • EST • ISTVD

N<sup>o</sup> 173. Écu de Savoie de forme espagnole.

✠ PHILIPVS • DVX • S • B • D • GG

℞. Croix pattée fourchetée ou encochée, cantonnée de points aux 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> quartiers.

✠ (SAB)AVDIE • ET • P

Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 0,61. Ma collection.

Blanchet déjà décrit<sup>1</sup> et figuré dans ma deuxième

<sup>1</sup> Je crois devoir reproduire la description d'un certain nombre de pièces que j'ai publiées autrefois, soit dans l'ancien *Bulletin*, soit dans les premières années de la *Revue* ; ces descriptions sont mieux à leur place dans un travail d'ensemble que disséminées dans plusieurs petits articles, parus sans autre ordre que celui de l'acquisition de ces monnaies.

*Contribution à l'histoire numismatique des pays voisins du Léman* in *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, VII<sup>me</sup> année (1888), p. 52, pl. II, fig. 3. L'examen que j'ai fait depuis de monnaies semblables d'autres souverains, entre autres de Charles I, n'a fait que me confirmer dans l'opinion que j'avais émise alors que cette pièce est un blanchet et non un fort comme le pense M. Perrin.

N<sup>o</sup> 174. Écu de Savoie de forme espagnole.

PHILIPVS • DVS • S • B • D GG (*sic!*)

℞. Croix pattée, encochée, cantonnée de points aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>me</sup> quartiers.

✠ SABAVDIE • ET • P

Bas billon. Conservation médiocre. Poids : 1,01. Collection de M. le Dr Eug. Demole.

Blanchet, variété du numéro précédent, différant du n<sup>o</sup> 233/8 du médaillier de Chambéry <sup>1</sup> par l'absence de la croisette au commencement de la légende de l'avers et par la mauvaise orthographe de DVX, etc.

N<sup>o</sup> 175. Écu espagnol dans un double quadrilobe.

✠ PHILIPVS • DVX • N

℞. Croix plaine, cantonnée de croisettes aux 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> quartiers.

✠ SABAVDIE

Billon. Pièce usée et rognée. Poids : 0,59-60. Collection de M. Giacinto Cerrato. Comme pour le n<sup>o</sup> 172, le dessin fait, il y a six à sept ans, a été perdu. Je renvoie le lecteur, pour le type de cette monnaie, à la fig. 8 de la 3<sup>me</sup> planche complémentaire de Promis.

D'après ce qui a été dit dans la première partie de cette étude à propos du n<sup>o</sup> 167, cette pièce n'est pas une maille de blanchet mais un viennois. Le seul point obscur

<sup>1</sup> André PERRIN, *Catalogue du médaillier de Savoie du Musée départemental de Chambéry*, 1882.

relatif à l'explication des monnaies de ce type-là<sup>1</sup>, c'est le fait que les unes ont la croix plaines du revers sans aucun accompagnement, tandis que d'autres l'ont cantonnée de deux croisettes, d'autres encore de quatre croisettes. S'il n'existait que deux de ces dispositions du revers pour ce même type, on pourrait supposer que les unes sont des viennois, les autres des mailles (ou oboles) de viennois, autrement dit des pites, quoique les ordonnances ne fassent aucune mention de ces dernières ; le silence des textes sur ce point-là ne nous arrêterait pas, car il arrivait souvent que le maître de monnaie frappait, à côté des pièces entières, leurs moitiés, sans les mentionner à part lors de la reddition de ses comptes quand elles étaient au même titre. Mais il y a trois sortes de revers, en sorte que l'explication est difficile ou impossible à donner dans l'état actuel de nos connaissances. Les pesées ne peuvent pas servir à grand'chose pour résoudre ce problème en raison des variations très considérables, allant quelquefois du simple au double, de ces petites pièces. Dans le doute, je propose de regarder tout cela comme des viennois.

Ce qui est tout aussi difficile à expliquer, c'est la lettre N de la légende de l'avvers ; tout bien considéré, je pense à y voir l'initiale de Nicolas, prénom de Gatti, déjà mentionné plusieurs fois, maître de monnaie à Cornavin.

Il est certain que dans les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle il régnait le plus grand désordre, dans les ateliers de Savoie, au point de vue des marques des maîtres. Nous avons vu que l'emploi par ces fonctionnaires de signes ou dessins pour signer leurs émissions avait pris fin avec le règne de Philibert I et que sous Charles I on trouve successivement l'absence de toute marque, puis la marque consistant en une lettre, initiale de l'atelier,

<sup>1</sup> La même difficulté se présenterait, du reste, si l'on admettait que ce sont des blanchets ou des mailles de blanchet.

et enfin la marque bilittère formée des initiales de l'atelier et du maître. Il semble que cette habitude, qui constituait un progrès, aurait dû continuer sous les successeurs de Charles I; au lieu de cela on constate pendant les deux règnes suivants et au commencement du troisième un recul, une véritable anarchie; sous Charles-Jean-Amédée, pas de marque du tout; sous Philippe II, la marque manque souvent; quand elle existe, tantôt elle consiste en une seule lettre, tantôt elle en comporte deux; sous Philibert II, comme nous le verrons plus loin, quand la marque est bilittère, l'une des lettres est l'initiale de l'atelier, l'autre celle du maître, mais ce dernier employait, pour l'inscrire en abrégé, tantôt son prénom tantôt son nom de famille. Il est donc permis de supposer que sous Philippe II, dont les monnaies sont beaucoup plus rares que celles de Charles I d'une part, de Philibert II et de Charles II d'autre part, et très imparfaitement connues, il régnait le même désordre, et cela nous autorise jusqu'à plus ample informé à traduire l'N de cette pièce par Nicolas, prénom de Gatti, qui cependant avait signé auparavant, et devait signer plus tard, GG.

N° 176. Grande S en forme de serpent.

✠ PHILIPVS • S • B • D • GG

℞. Croix de Saint-Maurice.

✠ ABAVDIE • ET • P

Voir la figure d'une pièce toute pareille, ne différant que par le nom du prince, que j'ai donnée dans ma première notice, n° 135, règne de Charles I.

Billon. Très bonne conservation. Poids : 0,62. Ancienne collection Feuerlein.

Maille (soit obole) de blanchet inédite.